

Plozévet

## Conseil municipal. Oui au cheminement doux

Outre les subventions (Lire ci-dessous) et la désignation des jurés d'assises par tirage au sort avec Guiler-sur-Goyen, les élus, réunis mardi soir, à la mairie, ont apporté leur soutien au cheminement doux, après avoir accueilli la convergence voie verte début avril. Un collectif d'associations et de particuliers porte actuellement le projet d'aménagement d'une voie de circulation douce entre Douarnez et Penmarc'h suivant le trajet des anciennes voies de chemin de fer. Jocelyne Kervella-Laine s'est inquiétée d'un point : « J'ai vu qu'ils se donnaient la possibilité de pratiquer l'entraînement vélo et skate de compétition... ça interroge sur la sécurité. Le conseil sera-t-il sollicité sur les usages ? »

Au final, à l'unanimité, les élus soutiennent l'action du cheminement doux en Ouest Cornouaille sur le tracé des anciennes voies de chemin de fer.

### Pors-Poulhan, et finalement...

Un dossier qui revient sur le devant de scène, celui du financement des travaux au port de Pors-Poulhan (coque de protection en béton sur le môle ouest). La facture a été revue suite à la défection d'une entreprise. Le montant total est de 413.126 €, le comité des usagers prend à sa charge 10.000 €, le département apporte 96.000 €. Il reste donc 307.126 € à répartir entre les deux communes Plozévet et Plouhinec limitrophes du port. La part plozévetienne sera

donc de 153.563 €. Un dossier qui a recueilli l'unanimité des voix.

**Film promotionnel.** Un film promotionnel sera réalisé par Tébéo sur le Mondial Folk et la commune de Plozévet. Le coût est de 1.500 € pris en charge pour moitié entre le Mondial Folk et la commune.

**Indemnisation des assurances.** Sur le sinistre des bâtiments techniques, le montant total indemnisé devrait tourner autour des 700.000 €.

Le maire, très satisfait, a fait remarquer que les services techniques « rebondissent de façon efficiente. On se rééquipe, les véhicules arrivent petit à petit, le matériel aussi. Les lenteurs sont dues aux mises en concurrence systématiques et obligatoires ».